

PRINCIPAUTÉS ET VILLES

3. APOGÉE DU RÉGIME URBAIN

Le siècle des de Coninck et des Artevelde a inspiré particulièrement, par son intérêt dramatique, nos poètes et nos romanciers nationaux. On pourrait l'appeler la période héroïque des communiens, mais il offre aussi un sujet d'étude des plus attrayants et des plus instructifs aux historiens et aux économistes. Aucun autre peut-être n'a été plus fécond en luttes sociales et en bouleversements politiques. La vie urbaine, arrivée à son plein épanouissement, est troublée par des crises économiques qui marquent le commencement de son déclin. La plupart des villes prennent alors la physionomie typique sous laquelle on se plaît à se les représenter à travers tout le moyen âge : ce sont des collectivités quasi indépendantes à aspirations républicaines, divisées elles-mêmes en groupes ou associations plus ou moins autonomes, lignages, gildes, corporations, etc.. Le sentiment de la solidarité communale se fortifie ; chaque ville devient comme une petite patrie, les grandes dominant toutefois les petites. Mais le régime urbain porte en lui les germes de dissolution : les corporations, visant à une autonomie absolue et ayant des intérêts économiques divergents, en arrivent à des conflits insolubles et cherchent en vain à établir un système démocratique stable. D'autre part, les tendances monarchiques des princes territoriaux se heurtent à l'autonomie municipale qui s'affirme de jour en jour davantage. Ce sont même ces manifestations de l'esprit révolutionnaire des villes qui ont pu faire croire que celles-ci devaient leurs libertés à leurs révoltes contre le prince, alors que ce n'a été, on l'a vu, que rarement le cas.

Malgré l'intérêt que présentent les luttes sociales dont les communes ont été le théâtre, malgré le rôle prépondérant de celles-ci dans la vie politique, nous ne pouvons que rappeler quelques traits saillants, caractéristiques de leur évolution générale. On n'a pas assez remarqué jusqu'ici, semble-t-il, la concordance des mouvements démocratiques dans les principales régions de notre pays. On ne saurait encore, en ce moment, eu égard à la complication des événements, fixer toujours les causes déterminantes de chacune des phases qu'ils présentent, mais on peut dès à présent distinguer dans l'histoire des démocraties urbaines au XIV^e siècle trois grandes crises.

La première est provoquée en Flandre par l'introduction du régime français qui y a renforcé les abus de l'oligarchie patricienne. Jacques de Châtillon, gouverneur installé par le roi Philippe le Bel, soutint énergiquement les *Leliaerts* et ne fit rien pour empêcher les exactions commises par ceux-ci à l'égard du « commun ». Les patriciens de Bruges établirent un impôt extraordinaire destiné à couvrir les dépenses occasionnées par les fêtes offertes au roi de France. Exaspérés, les artisans de la laine, suivis bientôt par une masse d'autres gens de métier, se soulèvent à la voix d'un obscur tisserand, Pierre de Coninck, et massacrent les Français pêle-mêle avec les patriciens pendant la nuit (17-18 mai 1302). Les Matines brugeoises furent le signal d'une révolution sociale dans toutes les villes de Flandre, et, lorsque la démocratie flamande, ralliée sous la bannière comtale et conduite par Guillaume de Juliers, eut remporté sur l'armée des « fleurs de lis » la brillante victoire de Courtrai (11 juillet 1302), une commotion générale agita les villes des Pays-Bas : à Liège notamment les patriciens durent permettre que l'un des deux « maîtres » fût choisi parmi les métiers, et quelques années plus tard la paix d'Angleur (1313) abolissait le pouvoir politique des lignages : pour faire partie du magistrat liégeois, il fallut s'inscrire dans un métier.

En Flandre, une réaction patricienne se produisit avec l'appui de la royauté française ; elle ne triompha cependant qu'après une longue lutte. Les tisserands de Bruges, toujours à la tête des démocrates, profitent du soulèvement de la Flandre maritime pour traquer les riches et ne se soumettent qu'après l'épouvantable défaite que Philippe de Valois leur inflige à Cassel (1328). Cette même année 1328 fut fatale également aux partisans du gouvernement direct par les métiers dans les villes liégeoises. Les offices municipaux furent répartis par moitié entre les « grands » et les « petits ». Dans les autres villes des Pays-Bas, le régime restait exclusivement patricien, malgré les tentatives d'émancipation politique faites par les artisans au lendemain de la bataille de Courtrai.

Une seconde poussée démocratique se manifeste dans tout le pays lors du malaise économique qu'y provoqua le début de la guerre de Cent Ans. La rupture des relations commerciales entre l'Angleterre et la Flandre (1337) priva celle-ci de la matière première indispensable

à l'industrie des draps ; une foule d'artisans manquant de travail suscitèrent des émeutes, surtout à Gand, où Jacques van Artevelde, capitaine de la paroisse de Saint-Jean, renversa, avec l'appui de la majorité de ses concitoyens, le magistrat aristocratique. De 1338 à 1345, il exerça une véritable dictature de fait, donna à Gand, grâce à son alliance avec Édouard III, l'hégémonie sur toute la Flandre et dirigea la politique extérieure de celle-ci. Mais il voulut s'opposer à la domination exclusive des tisserands et il fut assassiné pendant une émeute populaire. Comme leurs sœurs flamandes, les villes brabançonnnes et liégeoises subirent le contre-coup de tous ces événements et les démocraties firent d'énormes progrès, surtout dans le Pays de Liège : dans la capitale de la principauté épiscopale, les métiers recouvrèrent leur rôle politique, tandis que la place des patriciens dans les magistratures communales devenait de plus en plus restreinte, malgré l'établissement d'une sorte de représentation proportionnelle.

Enfin une troisième période de troubles démocratiques s'ouvre, après le milieu du XIV^e siècle, dans les Pays-Bas, en même temps que dans toute l'Europe occidentale. La reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre a naturellement affecté l'état économique général de nos contrées, mais ce qui contribua surtout à le rendre précaire, c'est la concurrence croissante de la draperie anglaise. De 1355 à 1380 environ, s'échelonnent toute une série de révoltes alternant avec des réactions aristocratiques. Cette fois, ce sont les villes brabançonnnes qui ont été le plus agitées. A Louvain, la cause des métiers trouve un ardent défenseur en la personne de l'un des officiers du prince, le mayeur Pierre Coutereel. Après une résistance acharnée, les lignages consentent à reconnaître l'émancipation politique des métiers. En 1378, le duc Wenceslas promulgue pour cette ville une charte constitutionnelle qui, inspirée de la lettre de Saint-Jacques, donnée à Liège en 1343, partage le gouvernement urbain entre lignages et métiers. Après de nouveaux troubles, provoqués par l'assassinat du bourgmestre plébéien par des gens des lignages et au cours desquels dix-sept patriciens furent précipités des fenêtres de la salle du conseil, le régime de 1378 entra définitivement en vigueur à Louvain. Dans les villes flamandes et liégeoises, la décadence des patriciens ne fait que s'accroître : ils sont perdus au milieu des communes, souvent livrées aux excès de démagogues turbulentes et capricieuses.

En même temps qu'elle se démocratise, la politique urbaine est plus exigeante qu'à toute autre époque, surtout en Flandre, où le particularisme des grandes villes entretient malheureusement des rivalités constantes. Partout les communes prennent une part prépondérante aux affaires territoriales : tandis qu'en Flandre Gand et Bruges se disputent l'hégémonie, dans le Brabant et la principauté de Liège l'ensemble des villes fait prévaloir les intérêts urbains sur ceux des deux autres ordres privilégiés, le clergé et la noblesse : la Charte de Cortenberg (1312) et la Joyeuse Entrée (1356), d'une part, la Paix de Fexhe (1316), de l'autre, consacrent les droits du pays et surtout des villes vis-à-vis du prince.

Tandis que s'ébauchent ainsi des constitutions territoriales, reposant sur le dualisme politique du prince et du pays, les principautés elles-mêmes sont disputées par des dynasties étrangères et subissent de plus en plus l'attraction de la royauté française. La maison de Bavière s'implanta dans les comtés de Hainaut, de Hollande et de Zélande après 1345, lorsque s'éteignit la dynastie des d'Avesnes. La maison de Luxembourg entra en possession du Brabant et de ses annexes en 1355 ; celle de Bourgogne s'assura l'héritage de la Flandre par le mariage de Philippe le Hardi avec Marguerite de Male (1369). Cette union était le plus beau succès politique des rois de France dans les Pays-Bas, où ils étaient parvenus à se rallier tant de princes, en particulier dans la première période de la guerre de Cent Ans.

Malgré ces progrès de l'influence française, l'unification des Pays-Bas commençait à se réaliser au point de vue économique. Les diverses principautés s'orientèrent de plus en plus vers la Flandre, dont le merveilleux essor commercial et industriel n'avait fait que se développer. Elles se rapprochèrent par des traités de commerce ou des conventions destinées à régler leurs différends par des cours arbitrales. En 1328, le Brabant, le Hainaut et la Hollande s'entendent pour résoudre par une commission spéciale les conflits qui pourraient surgir au sujet des frontières ; en 1337, le Brabant et la Flandre concluent une alliance pour prévenir à jamais « guerre, discord ou débas », et deux ans plus tard, grâce à l'initiative de Jacques van Artevelde, un nouveau traité, plus important, sanctionne l'union entre les deux pays. Ce traité (1339) constatait que l'un et l'autre ne pouvaient vivre « sans

marcandise » et garantissait la liberté des relations commerciales ; une monnaie commune serait frappée pour faciliter les transactions et, dans le but de régler pacifiquement tout conflit, un conseil d'arbitrage serait institué. Le Hainaut adhéra à ces stipulations la même année, et, en 1347, le Pays de Liège s'alliait au Brabant de la même manière que la Flandre. Un article de la Joyeuse Entrée de Jeanne et Wenceslas (1356) déclarait indissoluble l'union de la Flandre et du pays de Liège au Brabant.

L'unification économique des Pays-Bas préparait leur unification politique, qui fut favorisée d'ailleurs par les relations et les alliances matrimoniales entre les maisons régnantes.

Les transformations politiques, économiques et sociales qui caractérisent le XIV^e siècle dans les Pays-Bas exercèrent une influence profonde sur leur civilisation. La noblesse, le haut clergé et la bourgeoisie riche subirent toujours davantage l'ascendant de la France, dont les monarques parvinrent, on l'a vu, malgré la guerre de Cent Ans, à s'imposer de plus en plus aux princes de nos régions et les amenèrent souvent à élever leurs fils à la cour de France. D'ailleurs l'Université de Paris continuait à attirer en très grand nombre les élèves désireux de faire des études supérieures, et favorisait pour sa part la diffusion de la culture française.

Cette culture pénètre surtout dans le Hainaut et la Flandre. La cour des comtes de Hainaut en a été l'un des principaux foyers : c'est là que l'on rencontre le premier grand prosateur français du XIV^e siècle, le chanoine liégeois Jean le Bel († 1370), attaché à Jean de Beaumont, frère de Guillaume d'Avesnes ; ses mémoires reflètent la vie féodale, fastueuse et élégante, à laquelle il a été mêlé. Son œuvre a servi de modèle au célèbre Froissart, de Valenciennes (1333-1410), protégé d'Albert de Bavière et de Wenceslas de Luxembourg, dont les chroniques embrassent l'histoire de l'Occident au XIV^e siècle et se distinguent par leur caractère relativement impartial. Quoique ces auteurs aient employé la langue française, ils ne se sont nullement considérés comme Français ; ils entrent dans les vues de leurs protecteurs ou amis, et leur attitude à l'égard de la France dépend de celle de ceux-ci.

La vraie langue de France ne se répandit guère d'ailleurs, au

XIV^e siècle, dans le pays de Liège, où le crédule Jean d'Outremeuse (1338-1400) et Jacques de Hemricourt († 1403) écrivent en wallon, le premier une chronique régionale, le *Mireur des Histores*, le second un récit des guerres des Awans et des Waroux. Ils s'adressent essentiellement à la petite noblesse et à la bourgeoisie, et c'est pourquoi ils emploient la langue de celles-ci.

Il en est de même en Flandre et en Brabant. Si la cour princière s'y sert du français, les villes emploient presque exclusivement le néerlandais, surtout depuis que la révolution démocratique a modifié le recrutement des magistrats urbains. Agitée par les crises sociales et les luttes politiques, la Flandre produisit des orateurs comme Zannekin et les deux Artevelde, mais peu de littérateurs. Ce furent des écrivains brabançons qui continuèrent l'œuvre morale et didactique de Maerlant. Le plus brillant est Jean Boendale († 1365), clerc d'échevinage comme Maerlant, dont les *Brabantsche Yeeften* révèlent une sorte de patriotisme brabançon et une vive sympathie pour les patriciats urbains, auxquels il s'adressait.

C'est également le Brabant qui fournit le premier prosateur néerlandais du XIV^e siècle, le moine augustin Jean Ruusbroec († 1381), contemporain de Boendale, qui exerça une influence extraordinaire par ses écrits, empreints d'un mysticisme ardent. Il exalta le sentiment religieux chez les laïques, développant la piété, sinon en dehors, du moins à côté de l'Église. L'un de ses disciples fut Gérard Groote, de Deventer († 1384), fondateur de la congrégation des Frères de la Vie commune, lesquels, malgré l'opposition des moines, composèrent et répandirent parmi le peuple une foule de traités d'édification. Le peuple des villes était à même de lire ces œuvres, car les magistrats avaient organisé des écoles, ordinairement de concert avec le clergé local.

Le mouvement artistique l'emporte encore sur le mouvement littéraire et il dénote un caractère bien marqué, réellement national. Ce sont les villes qui ont rivalisé de luxe avec les cours des princes et ont constitué les principaux centres d'art : orfèvres, peintres, sculpteurs, forment des corporations d'artisans travaillant non seulement pour la décoration des églises urbaines, mais pour celle des halles, maisons de corporation, hôtels de riches bourgeois. Le milieu laïque où ils vivent a influé sur la forme de leurs productions, qui se

distinguent des œuvres monastiques des siècles antérieurs par leur réalisme frappant. De la foule des artistes anonymes se détachent les « imagiers » Hennequin de Liège, qui fut l'un des sculpteurs en titre du roi Charles V, et André Beauneveu, qui remplit les mêmes fonctions à la cour de Louis de Male. De cette école sort un homme de génie, le zélandais Claus Sluter, dont les sculptures du portail des Chartreux et du puits de Moïse à Dijon sont des chefs-d'œuvre ; par ses tendances réalistes, il a frayé la voie à la célèbre école de peinture qui fleurit dans les Pays-Bas au siècle suivant. Dès le 14^e siècle d'ailleurs, les peintres miniaturistes rompent définitivement, comme on le voit entre autres dans le « rentier d'Audenarde, » avec l'art conventionnel des siècles précédents. Melchior Broederlam peint pour la chartreuse de Dijon, à la demande de Philippe le Hardi, les premiers tableaux qui ouvrent l'histoire de la peinture néerlandaise.

Enfin l'architecture aussi s'oriente vers un idéal nouveau et perd son caractère exclusivement religieux et féodal. Elle s'émancipe en se soustrayant à l'influence française. Elle s'adapte aux édifices et aux habitations urbaines, et son exubérance exprime la vitalité extraordinaire qui se manifeste dans les villes. Si la maison échevinale de Malines et la halle aux draps de Louvain gardent encore une certaine simplicité, l'hôtel-de-ville de Bruges (1376) inaugure la série des fastueux et élégants palais municipaux qui déploieront toute leur splendeur au XV^e siècle.

En dépit des tendances nouvelles de la vie littéraire et artistique, le sentiment religieux se maintint très vivace dans les villes, aussi bien que dans le plat pays, mais il ressentit le contre-coup des crises sociales et économiques qui troublèrent si souvent la masse des artisans. La piété s'exalta dans les classes inférieures de la population, et, en renforçant le mysticisme, provoqua de nouvelles hérésies. En temps d'épidémie, comme lors de la grande peste noire de 1348, des sectes de Flagellants parcoururent le pays et font beaucoup d'adeptes.

La ferveur religieuse se traduit aussi par le culte de plus en plus répandu de la Vierge. A la fin du XIV^e siècle, les Brugeois attribuent à son intervention la défaite de Philippe van Artevelde à Roosebeke. Ce redoublement de foi parmi les laïques est dû à la diffusion des livres d'édification en langue vulgaire, favorisée par Gérard Groote

(† 1384) et ses disciples. Grootte fonda la congrégation des Frères de la Vie commune, qui, sans perdre leur caractère laïc, vivent ensemble sous une règle de travail et de prière et s'occupent surtout d'enseignement. Leurs écoles remplacent les anciennes écoles monastiques et cathédrales, tombées dans une profonde décadence, notamment celles de Liège, jadis si célèbres. Par leur influence, la piété pénètre de plus en plus les populations laïques, et on pourrait même dire que, au XIV^e siècle, le sentiment religieux se laïcise.

ALBUM HISTORIQUE

DE LA

BELGIQUE

PAR

H. VANDER LINDEN ET

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

H. OBREEN

DOCTEUR EN SCIENCES HISTORIQUES

AVEC UNE PRÉFACE DE HENRI PIRENNE

BRUXELLES

LIBRAIRIE NATIONALE D'ART ET D'HISTOIRE

G. VAN OEST & C^o

1910